

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00702

Numéro SIREN : 351 413 695

Nom ou dénomination : STUDIA SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 08/10/2019 sous le numéro de dépôt 7561

STUDIA SOLUTIONS
Société par actions simplifiées
Au capital de 979 600 euros
Siège social : Centre Tertiaire Marseille Aéroport
ZI Couperigne
13 127 Vitrolles
351 413 695 RCS SALON DE PROVENCE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIE UNIQUE

Du 24 septembre 2019 – 14H

Le vingt-quatre septembre deux mille dix-neuf à 14 heures, l'associé unique a tenu, au siège social, une assemblée générale extraordinaire sur convocation faite par le Président.

L'associé unique a été convoqué par lettre remise en main propre en date du 11 septembre 2019.

Le Commissaire aux comptes a été convoqué à l'assemblée par courrier recommandé le 12 septembre 2019 :

- Monsieur Serge SEMERDJIAN – Commissaire aux Comptes – 10 Boulevard Périer – 13008 MARSEILLE est absent et excusé.

Monsieur Raymond GILLETTE, représentant GENVALUE PARTNERS préside la séance.

Le secrétariat de l'assemblée est assuré par Madame DOLEANS Céline.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'associé unique :

- La feuille de présence à l'assemblée ;
- La copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes et aux associés ;
- La lettre de démission de Monsieur KAPFERER Nicolas ;
- L'attestation de la CRCC relative à l'inscription de la société DEXTER à la liste nationale des commissaires aux comptes ;
- Le texte des projets des résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1/ Nomination du commissaire aux comptes suppléant ;
- 2/ Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités.

PREMIERE RESOLUTION – Nomination du commissaire aux comptes suppléant en remplacement du précédent

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture de la lettre de démission de Monsieur KAPFERER Nicolas de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléants reçu par courrier recommandé en date du 8 aout 2019, prend acte de cette démission.



L'assemblée décide de nommer en tant que commissaire aux comptes suppléant, en remplacement, la société DEXTER, sis 115 rue de Vaugirard – 75015 PARIS, représentée par son gérant, Monsieur Philippe Gay, afin qu'elle poursuive la mission de son prédécesseur et couvrir en conséquence les exercices 2019 et 2020 correspondants aux années restant à courir du mandat initial.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités

L'assemblée générale extraordinaire annuelle délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 14 heures 15.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'assemblée
Société GENVALUE PARTNERS



Le secrétaire
Madame DOLEANS Céline

